

## Conditions et informations sur la formation :

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prolonger son droit à l'exercice du métier de chauffeur de taxi (conformément à l'arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur et à la mobilité des conducteurs de taxi).</li> <li>- Actualiser ses connaissances sur le métier et développer ses compétences.</li> <li>- Valider la formation continue pour la durée réglementaire de 5 ans.</li> </ul>
<b>Public concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout conducteurs de taxi souhaitant renouveler la validité de leur capacité professionnelle.</li> </ul>
<b>Pré-requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre détenteur d'une carte professionnelle valide.</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 heures, soit deux jours de 7 heures.</li> </ul>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en présentiel, au 83 rue Jean Jaurès à BRON (69500)</li> </ul>
<b>Moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition d'une salle de formation équipée d'un tableau blanc avec vidéoprojecteur et connexion avec ordinateur ou lecteur DVD</li> <li>- Supports papiers pouvant être conservés par les stagiaires et moments d'échanges actifs avec les intervenants</li> </ul>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acquis des stagiaires sont évalués par des tests de connaissances du type QCM, exercices individuels et/ou collectifs.</li> </ul>
<b>Suivi de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les stagiaires signent une feuille d'émargement sur chaque journée, attestant de leur implication et de leur assiduité.</li> <li>- Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires en fin de formation afin d'évaluer la qualité d'enseignement et le contenu.</li> </ul>

**Programme de formation :****Le contenu obligatoire**

- Règlementation du transport public de personnes :
  - Textes généraux légiférant la profession et ses dernières évolutions, avec arrêtés et texte de loi.
  
- Connaissance du territoire et de la réglementation locale :
  - Les autorités compétentes pour l'organisation des services réguliers ou à la demande
  - Les nouveaux contrôles et sanctions liées à la profession
  - Les évolutions de la réglementation locale et son impact sur la profession et son évolution
  
- Sécurité routière :
  - Rappel des dispositions du code de la route en lien avec la profession TAXI.
  - Sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'accident corporel et ou matériel
  - Evolution de l'éco conduite et de la digitalisation

**Le contenu variable**

- Approfondissement des connaissances en Anglais :
  - Révision des notions de base et amélioration du vocabulaire
  - Dialogue et discours avec la clientèle, les notions complémentaires
  
- Gestion et développement commercial :
  - Principes généraux du marketing et les dernières tendances
  - Valorisation des qualités de la prestation commerciale avec les pistes de prospection et l'inclusion de la digitalisation dans le processus.
  
- Prévention et secours civique :
  - Intervention d'une personne habilitée à former aux gestes de premier secours (PSC1) – Mise à niveau

**Détails sur la durée et le coût de la formation :**

Cet enseignement nécessitera une durée de **14 heures** de formation en ligne, contrôle et pratique compris :

<b>Réglementation T3P</b>	<b>3,50 heures</b>
<b>Réglementation locale</b>	<b>3,50 heures</b>
<b>Sécurité Routière</b>	<b>3,50 heures</b>
<b>Contenu variable</b>	<b>3,50 heures</b>

Le coût total de la session complète de formation est fixé à **240 euros** par bénéficiaire.

Les inscriptions définitives seront subordonnées à un premier échange téléphonique, mis en place suite à la demande de formation exprimé par le candidat.

→ L'entretien préalable sera indispensable pour prendre les informations nécessaires à l'envoi des documents à la Préfecture, afin de valider la formation continue du chauffeur.